



Doc. 15494
22 avril 2022

Pour une évaluation des moyens et des dispositifs de lutte contre l'exposition des enfants aux contenus pornographiques

Amendement¹ n° 1

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 1, insérer les mots suivants:

«, dans la mesure où l'environnement internet, très peu réglementé, permet la diffusion de contenus pornographiques et de contenus montrant des violences sexuelles.»

1. 2022 - Deuxième partie de session

